



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit Bourdeaux
26220 DROME

DELIBERATION

Année : 2019
Numéro : 19
Objet : Tarifs 2020

Le jeudi 12 décembre à 18h30, le comité syndical convoqué le mardi 19 novembre 2019 s'est réuni à Vesc sur la convocation qui lui a été adressée par monsieur Jean-Louis **MAGNAN**, Président.

Étaient présents les délégués suivants :

Aleyrac :	Absent.
Bourdeaux :	Excusé.
Bouvières :	Absent.
Comps :	Monsieur Jean-Pierre FABRE .
Crupies :	Messieurs Max PERMINJAT , Lionel VINCENT .
Dieulefit :	Madame Nicole BLANC ; Messieurs Olivier CADIER , Jean-Louis MAGNAN , José SUSINI .
Eyzahut :	Absent.
La Bégude de Mazenc :	Monsieur Daniel LEPARMENTIER .
La Roche Saint Secret :	Monsieur Pierre PUTOUD .
Le Poët-Laval :	Messieurs Paul BRUN , Patrice MAGNAN , Jean-Claude ROZ , Bernard TOURASSE .
Les Tonils :	Absent.
Montjoux :	Madame Frédérique LECOINTE .
Orcinas :	Monsieur Maurice ROUSSET .
Pont de Barret :	Absent.
Rochebaudin :	Monsieur Francis JEAN .
Salettes :	Excusée.
Souspierre :	Monsieur Alain DE LESTRADE .
Teyssières :	Madame François VELTEN .
Vesc :	Monsieur Didier ALAIZE .

Délégués excusés : Mesdames Chantal **GROULIER**, Patricia **HOFFMANN**, messieurs Patrick **CHALAMET**, Patrick **FAYN**.

Délégués présents : 19.
Quorum : 16.



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit Bourdeaux
26220 DROME

Propositions des tarifs à compter du 01 janvier 2020 (ht):

Eau Potable :

Consommation :	1,16 € / m ³
Abonnement :	22,00 € / an
Location de compteur :	10,00 € / an
Redevance prélèvement :	0,15 € / m ³
Redevance pollution :	0,27 € / m ³

Les autres tarifs restent inchangés.

Après discussion et délibération, le Comité Syndical approuve, à l'unanimité (1 abstention de monsieur Bernard Tourrasse) les tarifs proposés.

Assainissement Collectif :

Consommation :	
De 1 à 60 m ³ / semestre :	1,60 € / m ³
De 61 à 125m ³ / semestre :	1,70 € / m ³
De 126 à 150 m ³ / semestre :	1,80 € / m ³
Au-delà de 150 m ³ / semestre :	2,00 € / m ³
Abonnement :	35,00 € / an
Redevance modernisation :	0,15 € / m ³

Les autres tarifs restent inchangés.

Après discussion et délibération, le Comité Syndical approuve, à l'unanimité (1 abstention de monsieur Bernard Tourrasse) les tarifs proposés.

Assainissement Non Collectif :

Redevance annuelle :	27,50 €
----------------------	---------

Les autres tarifs restent inchangés.

Après discussion et délibération, le Comité Syndical approuve, à l'unanimité le tarif proposé.

Acte certifié exécutoire du fait de sa publication
et de sa transmission en Préfecture le

Le Président,



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit Bourdeaux
26220 DROME

Jean-Louis MAGNAN